



Extrait du registre des délibérations

Le Président soussigné, certifie que le présent acte
reçu par le représentant de l'État le 02 OCT. 2024
et publié le 04 OCT. 2024 est exécutoire.

Séance du mercredi 25 septembre 2024

Délibération n° 03_2024_107

Subvention pour le Foyer de Jeunes Travailleurs

Le Conseil communautaire s'est réuni le mercredi vingt-cinq septembre deux mille vingt-quatre à dix-huit heures, salle des Actes de l'Hôtel de Ville de Saint-Amand-Montrond.

<u>COMMUNES</u>	<u>TITULAIRES</u>	<u>REPLAÇANTS</u>
ARPHEUILLES	Monsieur Pascal AUGENDRE	
BESSAIS-LE-FROMENTAL	Monsieur Serge AUDONNET	
BOUZAIS	Monsieur Olivier PARILLAUD	
BRUÈRE-ALLICHAMPS	Monsieur Roger DAGHER	
CHARENTON-DU-CHER	Monsieur Pascal AUPY Madame Colette PY	
COLOMBIERS	Monsieur Daniel BÔNE	
COUST	Monsieur Pascal COLLIN	
DREVANT	Monsieur Patrick BIGOT	
FARGES-ALLICHAMPS	Madame Édith MICHELIC	Excusée
LA CELLE	Monsieur Philippe AUZON	
LA GROUTTE	Monsieur Philippe PERRICHON	
MARÇAIS	Madame Michelle RIVET	
MEILLANT	Madame Marie-Claude JULIEN	Pouvoir à Philippe PERRICHON
NOZIÈRES	Monsieur Franck DAUMIN	
ORCENAI	Monsieur Yann CADIER	
ORVAL	Madame Clarisse DULUC Monsieur Alain ANDRIAUX Madame Françoise GONNET	Pouvoir à Alain ANDRIAUX Pouvoir à Philippe MARME
SAINT-AMAND-MONTROND	Monsieur Emmanuel RIOTTE Madame Jacqueline CHAMPION Monsieur Francis BLONDIEAU Madame Florence COMBES Monsieur Geoffroy CANTAT Madame Isabelle CHAPUT Monsieur Raphaël FOSSET Madame Sophie CUINIÈRES Monsieur Lionel DELHOMME Madame Malika LACH-HAB Monsieur Didier DEVASSINE Madame Noura ANGLADE Monsieur Philippe MARME Madame Sandrine KOSTADINOV Madame Marie BLASQUEZ Monsieur Yves PURET Madame Sylvie OLIVIER	Pouvoir à Geoffroy CANTAT Pouvoir à Didier DEVASSINE Pouvoir à Sandrine KOSTADINOV Pouvoir à Francis BLONDIEAU Absente Pouvoir à Jacqueline CHAMPION
SAINT-PIERRE-LES-ÉTIEUX	Monsieur Gérard MARTEAU	
VERNAIS	Monsieur Charles ADOLPH	

Membres en exercice : 38
Membres présents : 28
Membres votants : 36

Secrétaire de séance : Madame Sylvie OLIVIER

Date de la convocation : 18 septembre 2024
Date de l'affichage : 18 septembre 2024

Accusé de réception en préfecture
018-200036135-20240925-03_2024_107-DE
Date de télétransmission : 02/10/2024
Date de réception préfecture : 02/10/2024

Extrait du Registre des délibérations

Séance du mercredi 25 septembre 2024

Délibération n° 03_2024_107

Subvention pour le Foyer de Jeunes Travailleurs

Monsieur Daniel BÔNE, Président, présente ce dossier.

Vu la demande du Foyer de Jeunes Travailleurs ;

considérant que le Foyer de Jeunes Travailleurs (FJT) de Saint-Amand-Montrond dispose d'une salle multimédia reconnue espace public numérique et labellisée en 2019 à l'occasion des 40 ans de la politique de la ville comme action de référence. Elle est équipée depuis 2014 de postes informatiques, de plusieurs PC portables, de webcam, d'un vidéo projecteur, de casques de réalité virtuelle... et d'un accès internet.

Considérant que pour le territoire de Saint-Amand-Montrond, dont le quartier prioritaire du Vernet, cet équipement constitue un atout de qualité pour l'inclusion sociale.

Considérant que le FJT et ses partenaires ont décidé d'organiser à partir de l'espace numérique du foyer, réunissant les conditions nécessaires au développement de l'accès numérique, d'accompagner les usagers dans la transition numérique qui s'opère au sein de la société en générale et des services publics en particulier. Mais aussi de développer un Makerspace notamment auprès des plus jeunes en s'appuyant sur la dynamique lancée par de jeunes retraités.

Considérant que ces actions sur les enjeux sociaux du numérique, à partir d'initiatives partenariales mais aussi d'habitants du quartier, permettrait de faire de l'outil numérique un facteur d'inclusion sociale, voir un vecteur pouvant impulser des initiatives citoyennes, économiques.

Considérant que le projet repose avant toute chose sur la médiation et l'accompagnement aux usages numériques afin de réduire les inégalités qui touchent ceux qui sont déjà victimes de marginalisation sociale, culturelle, économique, mais aussi de susciter des projets, des vocations du loisir éducatif.

Las actions seraient les suivantes :

- animer l'espace numérique du FJT
- mise en place d'ateliers collectifs d'initiation aux usages numériques
- la transition numérique pour l'emploi
- favoriser le lien social

Considérant que dans le cadre de la politique de la Ville, le Foyer de Jeunes Travailleurs de Saint-Amand-Montrond a sollicité Cœur de France pour le versement d'une subvention de 8 000 € pour les programmes

- Les Z@ccrocs du Net
- La Journée de l'Europe

Le Conseil communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité vote une subvention de 8 000 € au profit du Foyer de Jeunes Travailleurs.

Le Président


Daniel BONE

La secrétaire de séance


Sylvie OLIVIER